

# SMart et Job'In

## des solutions pour entreprendre

Un passage en formation, au Cepegra comme ailleurs, se révèle souvent confortable. Encadrés, accompagnés, soutenus, les stagiaires s'installent dans une routine rassurante... qu'il n'est pas toujours facile d'abandonner. Surtout qu'ensuite, il faut se jeter dans le grand bain. Et pour certains, cela passera par l'expérience effrayante du travail freelance. Heureusement, plusieurs initiatives essaient de rendre cette plongée dans l'inconnu moins hasardeuse.

Les rapports entre la SMart et le Cepegra, ce n'est pas tout à fait nouveau. De nombreux jeunes professionnels passés par notre centre ont eu recours aux services de l'ASBL fondée en 1998.

Au départ, destinée aux métiers artistiques, l'association a peu à peu élargi son champs d'action à d'autres professions créatives (graphistes ou web designers, par exemple), voire à des spécialités qui n'ont plus grand-chose à voir avec ce domaine (les coursiers, par exemple). Parfois critiquée, y compris en interne, cette évolution reflète celle de la société: la SMart est devenue un tremplin pour des jeunes qui se testent avant d'entamer une vraie carrière d'indépendant ou prennent leur mal en patience en attendant de trouver un boulot plus classique.

### Une collaboration nécessaire

Les contacts entre la SMart et le centre n'en sont cependant pas restés là. Nous sommes partis d'un constat simple: dans certains de nos secteurs d'activité, le travail salarié n'est plus la norme. Et Informer nos stagiaires sur les possibilités alternatives qui s'offrent à eux est devenu une nécessité.

Depuis quelque temps, nous organisons donc ensemble des séances d'information qui cherchent à clarifier au maximum les options possibles après la fin d'une formation.

C'est que le statut d'indépendant fait peur aux jeunes, mais parfois aussi à leurs parents. En plus des com-

# SMart

**“ À l’instar d’autres catégories de travailleurs, les travailleurs sous contrat SMart pourront désormais accéder à nos formations à un prix préférentiel. Il ne leur en coûtera que 98 euros par jour au lieu des habituels 120. ”**

pétences nécessaires à la pratique d'un métier, il exige aussi un certain sens du commerce et de l'organisation. Et il n'est pas toujours facile de savoir si on est fait pour ça avant d'avoir essayé.

Mélange d'association professionnelle et d'agence d'intérim, la SMart assure plusieurs services bien utiles aux débutants: une aide à la gestion (gestion de contrats avec un fonds de garantie salariale; gestion d'activité qui permet de créer une structure temporaire qui agira comme employeur pour un projet déterminé), un rôle de conseil et d'information (conseil individuel, service juridique, notamment en matière de propriété intellectuelle) et un soutien concret (financement de projets, espaces de travail partagés, etc.).

Bien entendu, cela n'est pas gratuit: l'ASBL prend une commission de 6,5 % sur les contrats et demandera à ses futurs coopérateurs (une fois le changement de statut acté), d'acquiescer quelques parts sociales (de devenir actionnaire, en quelque sorte).

## Une relation qui s'élargit

Cette année, notre collaboration s'approfondit encore davantage. À l'instar d'autres catégories de travailleurs (enseignants et salariés de la CP 130 qui bénéficient de la gratuité, tout comme ceux qui s'inscrivent aux modules organisés avec Cefora, employés de la CP 200 ou de la CP 329 qui ont droit à des tarifs avantageux), les travailleurs sous contrat SMart pourront désormais accéder à nos formations à un prix préférentiel. Il ne leur en coûtera que 98 euros par jour au lieu des habituels 120.

Si la SMart fait figure de géant, elle n'est cependant pas la seule à être active dans le secteur. Née à peu près à la même époque, Job'In est également présente à travers toute la Wallonie (Namur, Liège, Verviers, Nivelles, Sambreville, Basse-Sambre).

Depuis 2001, elle est aussi devenue couveuse d'entreprises avant d'ajouter, en 2008, une nouvelle corde à son arc : avec Job'In Design, elle offre le même type de service mais en mettant l'accent sur la création d'entreprises dédiées au monde du design.

Comme d'autres initiatives similaires, Job'In propose un accompagnement étalé sur 3 à 6 mois (business plan, aide juridique, etc.) qui pourra être complété par des aides financières et de la formation (gestion, marketing, etc.).

# Job'In

L'originalité du principe de la couveuse proprement dite, c'est de permettre de tester grandeur nature un projet, pendant 6 à 12 mois, sans avoir à prendre le risque juridique ou financier de réellement créer une entreprise. L'apprenti-entrepreneur bénéficie, durant cette période d'essai et à condition que le dossier de candidature ait été accepté, d'un statut provisoire qui lui permet de fonctionner sous la tutelle de Job'In, ainsi que d'une bourse de maximum 5000 euros. De quoi tenter l'aventure sans trop craindre l'échec et ses conséquences...

Bien entendu, Job'In Design décline cette démarche en l'adaptant. Elle offre une préparation plus longue et une planification plus complexe, met davantage l'accent sur le développement de partenariats et sur l'élaboration d'une stratégie de communication plus pointue, envisage l'accès à d'autres modes de financements...

Depuis 2008, l'initiative a déjà contribué au lancement d'une centaine d'entreprises. Basée à Liège (à la Design Station depuis avril 2016), elle dispose d'une antenne à Mont-Saint-Guibert, en Brabant wallon, et s'adresse à tous les types de designers, y compris ceux liés à la communication visuelle.

*Job'In s'est spécialisé dans un métier: l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet sans emploi, depuis l'idée jusqu'au lancement, puis au développement de leur entreprise.*



Si le Cepegra a développé une collaboration avec ces deux organismes, cela ne veut pas dire qu'ils sont les seuls à être actifs dans ces domaines. Dans la région de Charleroi comme ailleurs en Wallonie et à Bruxelles, des structures sont apparues ces dernières années pour tenter de favoriser l'entreprenariat et d'aider les demandeurs d'emploi à créer leur propre activité. Sauter le pas n'est pas simple mais le jeu en vaut parfois la chandelle...

Thierry Herman

## SMart: une mutation profonde après deux décennies de succès.

28 juin 2016: la SMart officialisait en quelque sorte sa petite révolution interne. Au cours d'une assemblée générale, l'ASBL (déjà scindée en plusieurs entités séparées depuis 2007) proposait à ses adhérents d'abandonner le classique statut d'association sans but lucratif pour celui, plus « engagé » de société coopérative (à responsabilité limitée et à finalité sociale pour être plus complet). Il s'agissait de l'aboutissement d'un processus lancé un an plus tôt et qui, grâce à différents outils participatifs,

avait rassemblé un millier de personnes autour d'une réflexion sur l'avenir du modèle organisationnel de la SMart.

Mastodonte de 75 000 membres présents dans 8 pays, la SMart veut ainsi s'affirmer comme un véritable acteur économique (après tout, l'essentiel de son activité relève du secteur marchand), tout en conservant ses objectifs originels: la nouvelle structure sera démocratique (une personne égale une voix), proche de la parité homme/femme et affectera la totalité de ses bénéfices à la réalisation de son objet social.

Le projet de transformation de la SMart n'est pas encore parvenu à son terme. Les sociétés coopératives ne sont pas si nombreuses et, rares sont celles qui ont une telle taille dès leur création. Les choix à effectuer ont donc un impact non négligeable et ne peuvent être faits à la légère. Née en réponse à des besoins liés à certains métiers atypiques, la SMart veut à présent ouvrir de nouvelles voies et anticiper les évolutions du marché du travail dans son ensemble. Il faudra sans doute attendre un peu pour savoir si elle y parviendra sans trop de heurts.

